



DRIVE THE CHANGE

Accord RENAULT
Discours de Carlos GHOSN

Signature de l'accord
Conférence de presse du 13 Mars 2013

Bonjour à tous et à toutes,

Aujourd'hui, Renault et trois de ses organisations syndicales les plus représentatives ont signé un accord qui fera date dans l'histoire des négociations sociales françaises : le « Contrat Renault pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social en France ».

Je tiens tout d'abord à saluer le travail qui a été accompli durant plusieurs mois pour permettre d'aboutir à cet accord, et je remercie l'ensemble des organisations syndicales et leurs fédérations, qui ont pleinement joué leur rôle de partenaire, critique comme il se doit, mais toujours constructif.

Tout au long de ces négociations, des tensions et des divergences de points de vue se sont manifestées. C'est tout à fait normal et sain lorsque les enjeux sont aussi importants, mais c'est avant tout un esprit de dialogue et de concertation qui a présidé aux échanges.

Guidés par le souci constant de servir la croissance durable de Renault tout en préservant au mieux les intérêts de l'ensemble des salariés, nous sommes parvenus à un accord qui positionne

Renault à l'avant-garde de l'Innovation sociale, et que l'on peut qualifier d'exemplaire.

Il est exemplaire, d'abord parce qu'il relève la gageure d'un accord largement consensuel, avec plus des deux tiers des collaborateurs représentés, dans un pays plutôt habitué à des bras de fer entre partenaires sociaux.

Il est exemplaire ensuite, parce que dans un contexte à la fois de crise économique en Europe et de mutations profondes des marchés, il donne à Renault les moyens de renouer avec la compétitivité et de continuer à s'affirmer comme un acteur majeur de l'industrie automobile.

Il est exemplaire enfin, parce qu'il s'agit d'un accord équilibré.

Les mesures décidées représentent des efforts importants pour les salariés. C'est indéniable, et nous en avons tous conscience.

En contrepartie, Renault s'engage à n'effectuer aucun plan social, à ne fermer aucune usine en France, et à améliorer la qualité de vie au travail, qui constitue un levier fondamental de motivation et de performance.

Très concrètement, nous nous sommes engagés sur des affectations de volumes pour nos usines françaises.

Entre 2013 et 2016, grâce aux effets de l'accord et au renouvellement de notre plan produit, nous augmenterons notre production annuelle de 100 000 véhicules.

Nous renforcerons également la charge des usines de 80 000 véhicules complémentaires en provenance de nos partenaires.

Nous prévoyons ainsi d'atteindre un niveau de production de 710 000 voitures à l'horizon 2016, contre 530 000 en 2012.

Nous nous sommes également engagés à maintenir en France nos fonctions cœur de métier au sein de l'ingénierie, du commerce et du tertiaire.

C'est là que sont les racines de Renault, et c'est en nous appuyant sur cet ancrage historique que nous nous sommes développés à l'international, et que nous continuerons à le faire avec succès.

Ce faisant, nous apportons la preuve tangible qu'une entreprise française peut développer une empreinte mondiale d'une part, et moderniser sa base nationale d'autre part, dans une logique de complémentarité et de rentabilité pour tous.

Il est important de souligner que nombre de nos produits vendus dans le monde sont issus de la recherche et développement effectuée en France, tant pour les véhicules que pour les technologies associées.

Nous poursuivons ainsi une politique d'investissements significative en France, notamment pour adapter nos moyens de conception et de fabrication.

Grâce à cet accord, Renault se dote d'un socle solide et durable qui va lui permettre de pérenniser et développer ses activités cœur de métier en France.

L'Observatoire mis en place va permettre aux représentants des salariés de suivre le bon déploiement du Contrat Renault et de mieux accompagner la stratégie de l'entreprise.

Grâce à la volonté d'anticipation de toutes les parties prenantes, à notre capacité de concertation, et à l'engagement de nos organisations syndicales, nous sommes parvenus à relever le défi d'un accord à la fois respectueux des règles de négociations sociales, juste pour les salariés, et garant de la croissance durable de l'entreprise.

C'est une excellente nouvelle pour Renault.

Et c'est plus largement, je crois, une excellente nouvelle pour toute la filière automobile en France, car c'est la preuve qu'une démarche conduite dans un esprit d'Innovation sociale et de responsabilité peut ouvrir de nouveaux horizons prometteurs.

Je vous remercie de votre attention.